

Publications périodiques

Comptes annuels

EXANE DERIVATIVES

Société en nom collectif au capital de 17 248 320 euros
Siège social : 6 rue Ménars, 75002 Paris
491 294 567 RCS Paris

Comptes annuels au 31 décembre 2017 approuvés par l'Assemblée générale ordinaire du 2 mai 2018

I. — Bilan au 31 décembre 2017

(en milliers d'euros)

Actif	Note	31/12/2017	31/12/2016
Caisse, Banques Centrales, CCP		20 003	13 807
Créances sur les établissements de crédit	3.1	703 539	1 184 893
Opérations avec la clientèle	3.2	1 276	1 888
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable	3.3	9 777 181	11 228 498
Parts dans les entreprises liées	3.4	29 223	28 561
Autres actifs	3.5	1 538 921	2 072 718
Comptes de régularisation actifs	3.6	272 402	384 116
Immobilisations corporelles		283	562
Immobilisations incorporelles		2 993	4 342
Total de l'actif		12 345 823	14 919 384
Passif	Note	31/12/2017	31/12/2016
Dettes sur les établissements de crédit	3.1	451 557	487 257
Opérations avec la clientèle	3.2	622 844	770 596
Dettes représentées par un titre	3.3	766 034	662 365
Autres passifs	3.5	10 228 766	12 512 721
Comptes de régularisation passifs	3.6	246 885	426 474
Provisions	3.7	24 517	18 403
Capitaux propres	3.8	5 220	41 568
Capital souscrit		17 248	17 248
Réserves		1 789	1 789
Report à nouveau		22 531	27 794
Résultat de l'exercice		-36 348	-5 263
Total du passif		12 345 823	14 919 384

Hors Bilan au 31 Décembre 2017

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2017	31/12/2016
Engagements donnés			
Engagements de garantie	4.1	9 277 576	11 012 668

II. — Compte de résultat au 31 Décembre 2017

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et produits assimilés	5.1	69 975	70 869
Intérêts et charges assimilées	5.1	-65 828	-69 195
Commissions (produits)	5.2	7 836	8 270
Commissions (charges)	5.2	-28 247	-27 376
Gain/ Perte sur instruments financiers	5.3	78 531	109 635
Gain/ Perte sur portefeuille de placement		0	0
Autres produits d'exploitation	5.4	3 231	2 663
Autres charges d'exploitation	5.4	-12 548	-12 939
Produit net bancaire		52 948	81 925
Charges générales d'exploitation	5.5	-86 141	-86 532
Dotation aux amortissements et provision sur immobilisations corporelles et incorporelles		-922	-545
Résultat brut d'exploitation		-34 114	-5 151
Coût du risque	5.6		
Résultat d'exploitation		-34 114	-5 151
Gains / Pertes sur actifs immobilisés	5.7	-2 099	123
Résultat courant avant impôt		-36 213	-5 028
Impôt sur les bénéfices	5.8	-135	-235
Résultat net		-36 348	-5 263

III. — Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après en avoir délibéré et après avoir constaté que :

- la réserve légale atteint le dixième du capital social au 31 décembre 2017 ;
- les parts sociales composant le capital social sont intégralement libérées ;
- la Société ne détient aucune de ses propres parts sociales ;
- le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 fait apparaître une perte de 36 347 898,87 € ;
- le montant du compte "Report à nouveau" s'élève à 22 530 818,75 € ;

décide d'affecter la perte de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	- 36 347 898,87 €
Auquel est ajouté le report à nouveau, soit :	22 530 818,75 €
Soit une perte de :	- 13 817 080,12 €
Soit, après affectation, solde du compte "Report à nouveau" :	- 13 817 080,12 €

L'Assemblée Générale décide de ne procéder à aucune distribution de dividende et d'affecter l'intégralité de la perte de l'exercice au compte "Report à nouveau" dont le solde s'élèverait donc, après affectation, à (13 817 080,12) euros.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale constate qu'au titre des trois derniers exercices, les montants du dividende par part sociale ont été les suivants :

Exercice	Dividende distribué	Montant du dividende par part sociale
2016	-	-
2015	25 872 480,00 euros	15 euros
2014	32 771 808,00 euros	19 euros

[...]

IV. — Annexe aux documents comptables

Période du 1er janvier au 31 décembre 2017

I- Présentation générale de la société

Société en nom collectif au capital de 17.248.320 €, Exane Derivatives a opéré un changement de statut et est passée d'établissement de crédit à entreprise d'investissement.

Exane Derivatives a été agréée le 18 août 2017 par la Banque Centrale Européenne et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement :

- De réception et transmission d'ordres pour le compte de tiers (sur les actions, titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger) ;
- D'exécution d'ordres pour le compte de tiers (sur les actions, titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger) ;
- De négociation pour compte propre (sur les actions, titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger) ;
- De conseil en investissement (sur les actions, titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger) ;
- De prise ferme (titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger) ;
- De placement non garanti (titres de créance, instruments financiers à terme et autres instruments financiers équivalents de droit étranger).

II- Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels d'Exane Derivatives sont présentés conformément aux dispositions de la réglementation comptable des entreprises du secteur bancaire issues du règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Cette société fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Exane.

2.1 Créances et dettes sur les établissements de crédit et institutions financières

Ce poste comprend, d'une part, les soldes des comptes détenus auprès de correspondants français et étrangers (établissements de crédit, institutions financières, intermédiaires, dépositaires) résultant de mouvements de trésorerie et de prêts-emprunts d'espèces et, d'autre part, les créances et dettes représentant la valeur des titres empruntés ou prêtés contre espèces.

2.2 Obligations et autres titres à revenu fixe / Actions et autres titres à revenu variable / Dettes représentées par un titre

Titres de transaction

Les actions, les parts d'OPCVM et les autres titres à revenu variable et à revenu fixe appartenant au portefeuille d'opérations de transaction sur titres font l'objet d'une évaluation au dernier cours connu pour les valeurs cotées à la date d'arrêt comptable et selon un cours interne contrôlé par la cellule de Contrôle des Risques pour les émissions des titres de créances. Les écarts d'évaluation sont comptabilisés au compte de résultat en charge ou en produit de réévaluation.

Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés dans le portefeuille de titres de placement pour leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée par rapport à la valeur de marché de ces titres lorsque cette dernière est inférieure à la valeur comptable en date d'arrêt.

Prêts/emprunts de titres contre espèces (pensions)

Les titres prêtés contre espèces ne donnent pas lieu à décomptabilisation au bilan. Les titres empruntés contre espèces ne sont pas enregistrés à l'actif du bilan.

En revanche, la créance sur le prêteur de titres ou la dette sur l'emprunteur de titres est enregistrée « en dépôts versés ou reçus sur prêts/emprunts de titres » au sein du

poste « créances et dettes sur établissements de crédit ». Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation en date d'arrêté.

Prêts/emprunts de titres contre titre

Les titres empruntés avec garantie de titres sont inscrits en portefeuille de transaction. Parallèlement, la dette de titres envers le prêteur est enregistrée au passif en « dettes sur titres empruntés ».

Les titres empruntés et les dettes sur titres empruntés sont réévalués au cours du marché.

2.3 Autres instruments financiers

Opérations conditionnelles sur instruments financiers à terme :

Marchés organisés

Les primes correspondant aux opérations d'achat et de vente d'options réalisées sur les marchés organisés sont présentées distinctement à l'actif et au passif du bilan. A la date d'arrêté comptable, ces primes font l'objet d'une évaluation au dernier cours publié par les sociétés de compensation ou par des courtiers. Les écarts d'évaluation sont comptabilisés au compte de résultat en charges ou en produits.

Pour neutraliser l'impact en résultat des décalages de prix injustifiés pouvant survenir à la clôture des marchés, l'écart entre le prix de compensation et le prix théorique de l'instrument, calculé à partir d'un modèle interne et de paramètres de marché homogènes pour l'ensemble des opérations, est comptabilisé en résultat latent. Ce prix fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des risques.

Marchés de gré à gré

Les primes correspondant aux opérations d'achat et de vente d'options de gré à gré sont présentées distinctement à l'actif et au passif du bilan. La variation de valeur des options est directement inscrite en résultat.

L'évaluation des instruments financiers est effectuée par référence à une valeur fondée sur des modèles internes en l'absence de marchés organisés. Cette évaluation fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

Opérations fermes sur instruments financiers à terme :

Marchés organisés

Les marges positives ou négatives constatées sur les opérations dénouées ou en cours réalisées sur les marchés de futures sont comptabilisées en résultat. Pour neutraliser l'impact en résultat des décalages de prix injustifiés pouvant survenir à la clôture des marchés, l'écart entre le prix de compensation et le prix théorique de l'instrument, calculé à partir d'un modèle interne et de paramètres de marché homogènes pour l'ensemble des opérations, est comptabilisé en résultat latent. Ce prix fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des risques.

Marchés de gré à gré

L'évaluation des instruments financiers est effectuée par référence à une valeur fondée sur des modèles internes en l'absence de marchés organisés. Cette évaluation fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

Produits dérivés structurés :

Certains de ces instruments financiers complexes, généralement construits sur mesure, peu liquides ou d'échéances longues, sont valorisés à l'aide de modèles développés par l'entreprise et de paramètres pour partie non observables sur les marchés de référence.

Lorsque la marge initiale dégagée lors du placement de ces instruments financiers complexes n'est pas considérée comme définitivement acquise, elle est différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des modèles ou des paramètres de valorisation.

2.4 Contrôle des prix par le Contrôle des Risques

Les principaux paramètres utilisés pour la valorisation des produits traités de gré à gré sont :

- le cours du sous-jacent,
- les taux d'intérêt,
- la volatilité,
- l'estimation des dividendes
- la corrélation

Le Contrôle des Risques vérifie la cohérence d'évaluation de ces paramètres de valorisation avec les produits listés dont la valorisation est donnée par les marchés centralisés. Il peut également vérifier cette cohérence au travers de la cotation de gré à gré de produits dérivés similaires. Il contrôle également la pertinence des modèles internes utilisés. L'ensemble de ces contrôles est encadré par la réglementation bancaire applicable au Groupe.

2.5 Parts dans les entreprises liées

Ce poste recouvre les actions et autres titres à revenu variable détenus dans des entreprises liées.

Les titres sont évalués à leur coût d'acquisition diminué éventuellement d'une provision constituée au cas par cas par référence à une évolution de la quote-part de l'actif net comptable ou à sa valeur d'utilité.

Les titres en devises sont valorisés à leur cours historique.

2.6 Immobilisations

Le calcul des amortissements pour les nouvelles acquisitions se fait sur la base des durées d'utilisations réelles constatées dans l'entreprise.

Le tableau suivant présente les différents modes d'amortissement appliqués par Exane Derivatives au 31 décembre 2017.

Nature de l'immobilisation	Mode et durée d'amortissement
----------------------------	-------------------------------

Logiciels	Linéaire 3 à 8 ans
Matériel informatique	Linéaire 3 ans
Téléphonie	Linéaire 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire 5 ans / durée du bail
Agencements	Linéaire 5 ans / durée du bail

2.7 Comptabilisation des charges et des produits

Les charges et produits sont comptabilisés selon le principe de spécialisation des exercices.

Les courtages et commissions sont comptabilisés aux dates de réalisation des opérations. Les résultats des opérations de transaction sur titres correspondent à la somme des résultats réalisés et revalorisations enregistrées pendant la période ou constatées à la clôture de l'exercice.

Les rémunérations différées sont provisionnées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

III- Informations sur le bilan

3.1 Créances sur les établissements de crédit / Dettes sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit sont constituées principalement des dépôts versés par Exane Derivatives dans le cadre des opérations d'emprunt de titres.

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Dépôts versés sur emprunts de titres	695 571	1 184 123
Comptes ordinaires	7 968	770
Créances sur les établissements de crédit	703 539	1 184 893

Les dettes sur les établissements de crédit représentent les dépôts reçus par Exane Derivatives dans le cadre des opérations de prêt de titres.

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Dépôts reçus sur prêts de titres	449 490	487 257
Comptes ordinaires	2 067	
Dettes envers les établissements de crédit	451 557	487 257

3.2 Opérations avec la clientèle

Ces postes reprennent les soldes des comptes courants ouverts entre Exane Derivatives et les différentes filiales du groupe Exane.

A l'actif, ce poste recense notamment les comptes courants débiteurs ouverts avec la société mère Exane SA et ses succursales.

Au passif, ce poste recense notamment le compte courant créditeur ouvert avec la société mère Exane SA et ses succursales.

Les dettes et créances sont à moins d'un an.

3.3 Obligations et autres titres à revenu fixe / Actions et autres titres à revenu variable / Dettes représentées par un titre

Au 31 décembre 2017, le portefeuille titres est composé du portefeuille de négociation, des émissions non encore placées auprès de la clientèle et des titres mis en comptes gagés (751 646 K€).

Les émissions sont émises par Exane Finance et dans une moindre mesure par Exane SA.

Les montants sont présentés nets des correctifs de valorisation.

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
TNMT* / BTAN	201 483	195 318
Autres titres à revenu fixe	1 370 357	1 329 780
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 571 840	1 525 097
Actions et autres titres à revenu variable	8 068 104	9 281 402
Parts d'OPCVM	144 960	325 262
Titres empruntés	207 904	96 737
Actions et autres titres à revenu variable	8 420 969	9 703 401
Total portefeuille titres	9 992 809	11 228 498

Les dettes représentées par un titre correspondent aux positions vendeuses et aux dettes sur titres empruntés enregistrées au 31 décembre 2017 dans les portefeuilles des activités de trading d'Exane Derivatives.

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Autres titres à revenu fixe	184 960	5
Autres titres à revenu fixe	184 960	5
Actions et autres titres à revenu variable	373 138	565 623
Parts d'OPCVM	32	0
Dettes sur titres empruntés	207 904	96 737

Actions et autres titres à revenu variable	581 074	662 360
Dettes représentées par un titre	766 034	662 365

3.4 Parts dans les entreprises liées

En milliers d'euros	31 décembre 2016	Acquisitions Création	Cessions	Provision / Reprise	31 décembre 2017
Sociétés détenues à 100%					
Ellipsis Asset Management (SA)	4 223				4 223
Parts dans les fonds (> 50%)					
Longchamp Exane Strategy	24 338			662	25 000
Total à l'actif	28 561			662	29 223

3.5 Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs comprennent principalement les primes réévaluées des options achetées par Exane Derivatives sur les marchés organisés ou de gré à gré et les collatéraux sur les opérations OTC.

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Instruments conditionnels achetés	1 248 723	1 946 167
Dépôts de garantie / collatéraux versés sur OTC	278 629	122 580
Créances sociales et fiscales	711	1 764
Actifs divers	10 859	2 208
Autres actifs	1 538 921	2 072 718

Les autres passifs correspondent principalement aux primes réévaluées et aux collatéraux des options vendues par Exane Derivatives sur les marchés organisés ou de gré à gré et les collatéraux sur les opérations OTC.

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Instruments conditionnels vendus	10 164 490	12 375 877
Dépôts de garantie / collatéraux reçus sur OTC	29 837	93 051
Dettes sociales	32 572	42 097
Dettes fiscales	1 444	1 297
Passifs divers	423	398
Autres passifs	10 228 766	12 512 721

3.6 Comptes de régularisation actifs et passifs

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Comptes de négociation et de règlement (1)	122 410	124 769
Comptes d'ajustement débiteurs (2)	149 314	256 935
Produits à recevoir	395	1 740
Charges constatées d'avance	283	672
Comptes de régularisation - Actif	272 402	384 116
Comptes de négociation et de règlement (1)	67 012	135 918
Comptes d'ajustement créditeurs (2)	166 598	274 386
Charges à payer	13 276	16 170
Comptes de régularisation - Passif	246 885	426 474

(1) Les comptes de négociation et de règlement enregistrent, à la contre-valeur au cours historique, les opérations de livraison et de règlement de titres pour compte de tiers en date future de dénouement.

(2) Les comptes d'ajustement enregistrent la juste valeur des instruments financiers (swaps, cross currency swaps...) mis en place dans le cadre des émissions de produits structurées et placées par Exane Derivatives auprès de sa clientèle. A chaque arrêté comptable, ces dérivés détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur. La contrepartie de la réévaluation est en compte de résultat.

3.7 Provisions

En milliers d'euros	31 décembre 2016	Dotations	Reprises	31 décembre 2017
Total Provisions	18 403	7 340	1 225	24 517

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

L'évaluation des engagements sociaux tient compte d'hypothèses de taux d'actualisation, d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentation de salaires et de charges sociales.

Cette provision pour engagements sociaux est actualisée à chaque arrêté.

Exane Derivatives a calculé cet engagement sur les salariés présents et liés avec elle par un contrat de travail au 31 décembre 2017 avec les hypothèses suivantes :

Hypothèses actuarielles	31-déc.-2017
Taux actualisation	1,31%

Taux augmentation des salaires	6% maximum
Age de départ à la retraite	dégressif dans le temps
Taux effectif de turn over	65 ans
	8,55%
Charges patronales	dégressif dans le temps
	63,00%

3.8 Capitaux propres

En milliers d'euros	31 décembre 2016	Affectation du résultat 2016	Résultat 2017	31 décembre 2017
Capital	17 248			17 248
Réserves	1 789			1 789
Report à nouveau	27 794	-5 263		22 531
Résultat 2016	-5 263	5 263		0
Résultat 2017			-36 348	-36 348
Total	41 568	0	-36 348	5 220

Le capital social d'Exane Derivatives est constitué de 1 724 832 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 10€ : 1 action est détenue par Exane Finance, le reste des actions étant détenu par Exane SA.

IV- Informations sur le hors-bilan

4.1 Engagements de garantie donnés

Exane Finance bénéficie d'une garantie de bonne fin accordée par Exane Derivatives pour couvrir les engagements pris auprès des porteurs dans le cadre de l'activité d'émission.

4.2 - Engagements sur instruments financiers à terme

Le tableau suivant permet de détailler les engagements d'Exane Derivatives sur instruments financiers à terme au 31 décembre 2017.

L'ensemble de ces opérations est classé en portefeuille de transaction.

En milliers d'euros	31/12/2017				31/12/2016			
	Total	0 à 1 an	1 à 5 ans	> de 5 ans	Total	0 à 1 an	1 à 5 ans	> de 5 ans
Opérations fermes	19 908 931	11 875 278	7 664 784	368 869	23 844 558	14 248 490	9 037 408	558 660
Marchés organisés	13 344 873	8 826 829	4 518 044		13 387 524	8 618 210	4 768 522	792
Contrats de taux	10 232 502	5 795 263	4 437 238		10 502 331	5 825 681	4 676 649	
Contrats sur indices	1 508 828	1 446 125	62 703		1 575 690	1 529 903	44 995	792
Contrats sur valeurs mobilières	1 320 491	1 302 469	18 022		1 151 602	1 108 027	43 575	
Contrats sur Devises								
Contrats sur Commodities	283 052	282 972	81		157 902	154 599	3 303	
Marchés de gré à gré	6 564 058	3 048 448	3 146 740	368 869	10 457 034	5 630 279	4 268 887	557 868
Swaps d'indices	3 425 224	1 906 340	1 407 760	111 124	5 740 555	3 204 156	2 309 511	226 888
Swaps sur Taux	2 096 663	281 449	1 579 487	235 728	2 547 140	573 033	1 678 780	295 327
Swaps sur VM	225 289	161 885	63 064	340	1 002 727	853 912	137 135	11 680
Swaps de devises	802 107	689 001	96 430	16 676	1 140 880	978 446	143 461	18 974
Swaps Commodities	5 000			5 000	5 000			5 000
Contrats sur change	9 774	9 774			20 732	20 732		
Opérations conditionnelles	61 061 074	43 370 249	17 251 445	439 380	66 289 529	45 279 949	20 395 631	613 948
Marchés organisés	50 702 940	39 537 979	11 024 269	140 692	53 603 904	42 576 124	10 955 528	72 252
Options de taux								
Options sur indices	25 966 067	19 389 469	6 435 906	140 692	23 802 476	17 975 909	5 754 315	72 252
Options sur valeurs mobilières	24 693 210	20 104 847	4 588 363		29 756 728	24 582 121	5 174 607	
Options sur commodities	42 029	42 029			42 841	18 094	24 747	
Options sur devises	1 634	1 634			1 859	1 859		
Marchés de gré à gré	10 358 133	3 832 270	6 227 176	298 688	12 685 624	2 703 825	9 440 103	541 696
Credit default swap	332 687	8 386	310 301	14 000	348 344	45 569	273 358	29 417
Options sur indices	6 153 479	2 179 983	3 806 492	167 004	7 664 635	1 028 084	6 263 236	373 316
Options sur taux	472 242	255 777	209 565	6 900	607 130	535 276	66 354	5 500
Options sur valeurs mobilières	3 203 268	1 283 314	1 809 171	110 784	3 884 652	1 028 329	2 722 859	133 464
Options sur commodities	61 637	52 800	8 837		98 914	29 189	69 724	
Options sur devises	134 820	52 010	82 810		81 949	37 378	44 572	
Total	80 970 004	55 245 527	24 916 229	808 249	90 134 087	59 528 439	29 433 039	1 172 609

4.3 Dispositif de suivi des risques financiers

Le département du Contrôle des Risques est rattaché au Directeur Général du Groupe. Ses principales missions sont :

Pour le risque de marché :

- la définition et la mesure des indicateurs de risque,
- la fixation des limites, le suivi des dépassements, la gestion des autorisations de dépassement,
- la validation des modèles de pricing,
- la validation des produits et de leur représentation dans le système de gestion,
- la validation des paramètres de valorisation,
- le calcul et le suivi de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque de marché (sur la base de la méthode standard).

Pour le risque de contrepartie :

- la validation de l'entrée en relation avec tout nouveau tiers (donneur d'ordres, apporteur d'affaires, distributeur, contrepartie d'OTC...),
- l'attribution d'un rating interne,
- le suivi quotidien des engagements et des limites,
- le calcul et le suivi de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque de contrepartie (sur la base de la méthode standard).

Pour le risque de liquidité :

- le suivi quotidien des consommations de trésorerie par métier,
- la définition et le suivi des limites sur le risque de liquidité,
- le calcul et le suivi des ratios réglementaires de liquidité.

Le département du Contrôle des Risques effectue pour l'ensemble des risques financiers, le reporting de son activité et des résultats de ses contrôles auprès du Comité des Risques Groupe, du Comité Exécutif Groupe et du Conseil d'Administration.

4.3.1 Risques de marché

Cinq types de mesures d'évaluation des risques de marché sont effectués quotidiennement :

- un calcul des exigences de fonds propres selon la méthode standard de la réglementation bancaire,
- un calcul issu d'un modèle propriétaire de stress scénario appelé Allocation Interne en Capital (AIC),
- une Value-at-Risk (VaR) courante et une VaR stressée calculées chacune sur une fenêtre de 300 scénarios de variations quotidiennes des paramètres de marché conformément à la méthode du modèle interne,
- des scénarios de stress historiques et hypothétiques répondant aux exigences du modèle interne.
- une large gamme de mesures de sensibilités (grecques) évalué par rapport aux divers paramètres de marché.

Le calcul d'AIC retient le pire scénario pour chaque périmètre étudié en se basant sur des évolutions brutales, simultanées ou non, des taux, des cours des sous-jacents, des volatilités, du crédit, des corrélations et des dividendes. À ces calculs s'ajoutent des risques de décorrélation des actifs entre eux.

Trading Dérivés

Le Trading Dérivés est constitué principalement des activités suivantes :

- L'activité Produits Structurés qui consiste en l'émission, le placement et la gestion de produits structurés,
- L'activité d'Options qui assure la tenue de marché sur produits optionnels sur sous-jacents actions et indices européens,
- L'activité de Convertibles/Crédit qui assure la tenue de marché sur certaines obligations convertibles et produits de crédit,
- L'activité d'Equity Finance qui regroupe la tenue de marché sur produits dérivés Delta One et le service de prêt-emprunt de titres pour l'ensemble des activités du Groupe

L'objectif de ces activités est de dégager une marge de placement et de négociation en minimisant les sensibilités des positions aux paramètres de marché par une gestion très dynamique et proactive des risques. C'est pourquoi les sensibilités restent faibles au regard des résultats dégagés.

Le groupe Exane a mené les actions nécessaires et a adapté son organisation afin de se conformer aux critères inscrits dans la Loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 de Séparation et de Régulation des Activités Bancaires.

4.3.2. Risque de crédit / contrepartie

Le risque de crédit est présent dans toutes les positions sur titre de propriété et titre de dette via le risque émetteur.

Ces positions sont encadrées en risque de marché.

Le risque de contrepartie provient :

- des opérations OTC de couverture établies face à des contreparties bancaires,
- des swaps de couverture des émissions originées ; ces émissions originées sont effectuées par des organismes financiers à rating élevé,
- des opérations de prêt/emprunt de titres dans le cadre des opérations de trading mais aussi de l'intermédiation pour répondre aux règles de fonctionnement des marchés.

Chaque tiers fait l'objet d'une notation interne de crédit. Il est encadré par une limite portant sur le cumul des expositions en risque émetteur et en risque de contrepartie.

Dans le cadre de l'application d'IFRS 13, un ajustement de valeur est effectué sur les instruments financiers négociés de gré à gré afin de tenir compte de la qualité de crédit des contreparties lorsque l'espérance de la juste valeur des instruments est positive (CVA), et de la qualité de crédit d'Exane lorsque l'espérance de la juste valeur des instruments est négative (DVA).

4.3.3. Risque de règlement

Le risque de règlement résulte des activités d'Intermédiation Actions et Dérivés. Le Contrôle des Risques mesure quotidiennement :

- un risque spécifique à 1 jour et à 2 jours pour une contrepartie donnée et par titre à régler/livrer,
- un risque général à 1 jour et à 2 jours calculé sur l'ensemble des opérations à dénouer pour une contrepartie donnée.

Une limite est attribuée au titre du risque spécifique et au titre du risque général en fonction de la notation interne de la contrepartie.

4.3.4. Risque de liquidité

Le risque de liquidité et de refinancement est suivi dans le cadre d'une politique de liquidité validée par la Direction Générale. L'objectif est de maintenir des ressources disponibles suffisantes, notamment au travers de la part disponible de la ligne de financement BNP Paribas, afin de couvrir les besoins des activités et de faire face à des éventuelles crises de liquidité.

Le groupe a mis en place les évolutions du dispositif réglementaire prévu par la CRD IV dans le domaine de la liquidité :

- calcul des ratios de liquidité court terme (LCR) et long terme (NSFR) ;
- contrôle du coussin d'actifs liquides ;
- définition et suivi de limites de liquidité ;
- communication à la Direction Générale.

Chaque ratio réglementaire fait l'objet d'un suivi particulier.

4.3.5. Contrôle de valorisation

Le mode de valorisation des instruments en position, qu'ils soient cotés sur un marché organisé ou négociés de gré à gré, est validé par le Contrôle des Risques.

Les instruments valorisés sur une cotation de marché sont :

- actions et assimilées (CFD, ADR, CI...),
- trackers, fonds,
- contrats futures sur commodities.

Les instruments valorisés à l'aide d'un modèle sont :

- contrats futures sur indices et sur taux,
- options listées,
- options OTC vanilles et exotiques,
- obligations convertibles,
- émissions structurées (warrants, EMTN...),
- swaps de taux,
- swaps de performance.

Pour ces instruments, le Contrôle des Risques valide en particulier :

- les modèles de valorisation,
- les paramètres utilisés par ces modèles.

Pour certains instruments exotiques, les modèles et les paramètres ne peuvent être validés par des observations de marché. Dans ce cas, en accord avec les normes IFRS, la marge initiale de l'opération est réservée et amortie linéairement jusqu'à ce que l'instrument rentre dans la zone d'observabilité de son modèle et de ses paramètres.

4.4 Dispositif de suivi des risques opérationnels

Le département Contrôle Permanent et Risque Opérationnel est dirigé par le Coordinateur du Contrôle Permanent du Groupe Exane, rattaché au Directeur Général délégué d'Exane SA, en charge des fonctions centrales. Ce dispositif s'appuie sur le réseau des correspondants risques opérationnel au sein des fonctions et métiers du groupe et a pour missions :

- de s'assurer de la cohérence, de l'exhaustivité et de l'efficacité du dispositif de contrôle permanent relatif aux risques non financiers, en liaison notamment avec les départements Compliance et Sécurité du Système d'Information ;
- de piloter le dispositif de maîtrise du risque opérationnel pour l'ensemble du Groupe.

Ces missions se déclinent au travers :

- du maintien de la cartographie des processus, des risques et des contrôles en conformité avec la méthodologie définie ;
- de la vérification de l'adéquation, de la documentation et du bon fonctionnement du dispositif de contrôle, et de l'analyse et du suivi des anomalies relevées ;
- de l'analyse du reporting des incidents opérationnels ;
- de la coordination du suivi des Prestations Essentielles Externalisées (PEE) ;
- de la validation, du suivi et de la clôture des plans d'action associés ;
- du reporting de son activité et des résultats de ses contrôles auprès du Comité du Contrôle Permanent, du Comité Exécutif du Groupe, et du Conseil d'Administration et de son Comité des Risques.

Le groupe Exane applique la méthode standard pour la détermination de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel et se conforme au travers du dispositif décrit ci-dessus aux exigences qualitatives associées à cette option.

V- Informations sur le compte de résultat

5.1 Produits et charges d'intérêts

Exane Derivatives présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération des comptes ordinaires, des prêts et emprunts financiers, ainsi que des dépôts dans le cadre des opérations de prêt-emprunt de titres.

Les produits d'intérêts se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Dépôts reçus sur prêts de titres	69 668	70 532
Opérations diverses	306	337
Produit d'intérêt	69 975	70 869

Les charges d'intérêts se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
---------------------	------------------	------------------

Dépôts versés sur emprunts de titres	59 438	64 630
Collatéral instruments financiers à terme	228	374
Comptes ordinaires	6 162	4 192
Charge d'intérêt	65 828	69 195

5.2 Commissions

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Commissions sur vente d'instruments financiers à terme	5 766	6 127
Commissions de distribution et d'intermédiation	2 070	2 143
Produits de commissions	7 836	8 270

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Commissions de distribution	8 975	4 900
Commissions sur négociations titres	12 396	14 508
Commissions / accès aux marchés financiers à terme	6 870	7 955
Commissions diverses	6	12
Charges de commissions	28 247	27 376

5.3 Gains nets sur opérations du portefeuille de négociation

Ce poste comprend les gains et pertes sur les opérations:

- sur titres de transaction,
- sur instruments financiers à terme de change

Ils comprennent également la marge initiale dégagée et comptabilisée lors du placement des produits dérivés structurés ainsi que la fraction reprise en résultat de l'exercice au titre des marges différées à l'émission pour les produits dont les modèles internes ou les paramètres de valorisation ont été considérés comme non observables.

La marge différée et restant à étaler au titre des produits dont les modèles internes ou les paramètres de valorisation sont jugés comme non observables s'élève à 11,1 M€ au 31 décembre 2017.

Marge réservée au 31 décembre 2016 (en milliers d'euros)	12 503
Nouveaux deals	6 139
Modèles devenus observables	-13
Rachats	-5 210
Amortissements	-2 291
Marge réservée au 31 décembre 2017	11 127

5.4 Autres produits et charges d'exploitation bancaire

Les autres produits sont composés principalement des commissions de prise ferme et de services d'émission garantie perçues par Exane Derivatives auprès d'Exane Finance.

Les autres charges sont composées principalement des prestations d'analyse et de recherche refacturées à Exane Derivatives, des commissions de service d'émission garantie versés par Exane Derivatives à Exane Finance et des charges de marché refacturées par Exane SA.

5.5 Charges générales d'exploitation

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Salaires et traitements	26 263	26 414
Charges sociales	10 538	11 920
Services extérieurs fournis par le Groupe	32 239	32 377
Impôts et taxes	4 084	4 101
Honoraires	1 391	1 878
Locations	2 853	3 358
Sous-traitance informatique	5 035	4 577
Déplacements, Missions et Réceptions	785	1 051
Divers	2 952	855
Charges générales d'exploitation	86 141	86 532

Les services extérieurs fournis par le Groupe correspondent aux diverses charges d'exploitation (logistique, régie, informatique, etc) refacturées par la maison-mère Exane SA à sa filiale Exane Derivatives.

Les effectifs au 31 décembre 2017 se présentent de la façon suivante :

Nombre de personnes	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Cadres	204,4	206,2
Agents de maîtrise	4,8	7,8
Employés	7,8	6,2

Effectif moyen	217,0	220,2
----------------	-------	-------

5.6 Coût du risque

Aucun évènement représentatif de risque de crédit avéré n'a été enregistré sur 2017.

5.7 Gains / pertes sur actifs immobilisés

Ce poste comprend au 31 décembre 2017 le passage en pertes de développements d'actifs incorporels ne présentant plus d'avantage économique futur.

5.8 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat.

L'impôt exigible est le montant d'impôt calculé sur le résultat fiscal de la période 2017, après imputation du déficit reportable de l'année précédente.

La charge d'impôt 2017 pour Exane Derivatives s'élève à 135 K€.

VI- Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	31-déc.-17	31-déc.-16
Activité opérationnelle		
Résultat avant impôts	-36 213	-5 028
Eléments non-monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements hors résultat	922	545
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	922	545
Variation nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	87 928	1 055 519
Variation nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	107 285	120 292
Variation nette liée aux opérations avec la clientèle	-231 371	176 291
Variation nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	215 257	800 335
Variation nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	-3 108	-41 164
Impôts versés	-135	-235
Variation nette de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle	52 637	1 051 035
Activité d'investissement		
Variation nette liée aux actifs financiers et aux participations	-199	-24 338
Variation nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	1 628	-2 445
Variation de la trésorerie liée aux opérations d'investissement	1 429	-26 783
Activité de financement		
Variation de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	4 017	-25 872
Variation de trésorerie provenant des autres activités de financement		
Variation nette de la trésorerie liée aux opérations de financement	4 017	-25 872
Variation nette de la trésorerie	58 082	998 379
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période		
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	16 454	19 345
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	197 450	-306 282
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période		
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	20 003	13 807
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	251 983	697 635
Variation des soldes des comptes de trésorerie et assimilée	58 082	998 379

VI. — Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la société Exane Derivatives,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Exane Derivatives relatifs à l'exercice des le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne:

Valorisation des instruments financiers

- Comme indiqué dans la note 2.3 « Autres instruments financiers » de l'annexe, votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs. Nos travaux ont consisté à revoir le dispositif de contrôle des modèles utilisés, à apprécier les données et hypothèses utilisées ainsi que la prise en compte des risques et résultats associés à ces instruments.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives (que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs définies et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly sur Seine et à Courbevoie, le 18 avril 2018
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES
MAZARS

Charlotte VANDEPUTTE
Odile COULAUD

VII. — Rapport de gestion

Le rapport de gestion est mis à la disposition du public au siège social de la société.